

INDICATEURS DE PAYSAGE

I. Schmit PCE - 04/03/2021 – 23/03/2021 – 22/04/2021

Philosophie sur l'apport des indicateurs de paysage en Bretagne

Il est toujours malaisé de parler du paysage ou de l'écrire. Après une période de jachère intellectuelle située entre les années vingt et les années soixante-dix, le paysage refait surface et intègre de nombreuses écoles en Europe, en Asie et en Amérique. Depuis, sa définition évolue au gré des mouvements de la société. Elle prend différentes allures selon ce qu'on en attend. Tour à tour émanation de l'aménagement d'espaces extérieurs variés, épousant l'urbanisme opérationnel et le patrimoine géographique, agricole, historique, il se déploie sur de nombreux pans de notre vie individuelle et collective. On le décrit, on le parcourt, on l'admire, on l'aménage. Difficile à cerner, il recouvre la plupart des espaces vécus et se distingue en fonction de sa géologie, de sa couverture naturelle ou construite, des usages et des coutumes qu'il accueille.

C'est devenu un socle mouvant qui comporte des éléments stables ou relativement stables comme son altimétrie, son positionnement sur la rose des vents, son ancrage entre terre et mer, contrebalancés par des éléments variables liés à la **mutation** des sociétés humaines, à leurs activités et au **bouleversement** climatique qui, d'après certains scientifiques seraient souvent liés. La Bretagne n'échappe pas à ce paradigme et cherche depuis quelques années à construire des indicateurs de paysage auxquels on pourrait assigner une volonté de représentation régionale de ce territoire singulier et de sa **transformation**. Les indicateurs de paysage sont engagés sur les plans quantitatifs et qualitatifs.

L'aspect quantitatif des indicateurs de paysage sera fonction de la **dynamique** constatée à partir d'outils tels que :

- Les Observatoires Photographiques de Paysage qui permettent d'observer l'**évolution** temporelle des paysages, au travers de séries photographiques annuelles ou saisonnières ou quotidiennes dans le cas des estrans,
- Les plans de paysage qui donnent des orientations d'aménagement et de préservations de portions de territoire
- Le classement et l'inscription de sites
- Le nombre de Zones de Protection Faune, Flore
- Les Unités de Paysage

L'aspect qualitatif se retrouve dans :

- Les Atlas de paysage
- Les études de site éolien
- L'observation du trait de côte
- La connaissance de sites industriels et leurs évolutions
- La prise en compte de l'étalement urbain et de l'anneau de zones commerciales qui ceinturent agglomérations, villes-relais et certains villages.

L'Observatoire de l'Environnement en Bretagne a engagé, en partenariat avec un ensemble d'acteurs reconnus dans le monde du paysage, dont la DREAL, un important travail de recherche et d'organisation d'indicateurs de paysage, en partie basés sur l'étude et l'analyse détaillée des Atlas de paysage à sa disposition. Il en ressort actuellement deux grands chapitres, les enjeux et les dynamiques de paysage. L'étude de l'OEB a permis de constater l'extrême diversité de points de vue sur le paysage et la nécessaire complexité des intitulés de dynamique retenus :

Paysage agricole

- Politique de remembrement et déclin du bocage
- Mutation des exploitations et déprise agricole
- Etat des vergers et prairies
- Dynamique du maraichage
- Mitage des cultures et urbanisation dispersée

Paysage naturel et exploitation de ses ressources

- Evolution et parcellisation des zones naturelles
- Enrésinement et peupleraie de fond de vallée
- Accessibilité, aménagement des cours d'eau et ouvrages associés
- Etat des carrières et de l'exploitation des énergies renouvelables
- Dynamique de composition des paysages

Paysage littoral et maritime

- Etat du trait de côte, des îles et des rias
- Protection des espaces littoraux

- Dynamiques des activités maritimes et ouvrages associés

Paysage urbanisé

- Impact des infrastructures de transport
- Impact des zones d'activités économiques, industrielles et commerciales
- Impact du développement urbain le long des axes de transport
- Dynamique de l'étalement urbain
- Insertion de l'habitat récent dans le paysage et déprise des centres bourgs
- Patrimonialisation du bâti et densification des centres bourgs

Paysage patrimonial reconnu

- Dynamique de protection des côtes, zones naturelles et campagnes
- Impact du tourisme sur les paysages emblématiques
- Pression immobilière liée à l'attractivité de la région
- Impact de l'hébergement et des pratiques de loisirs sur les paysages patrimoniaux

A la suite des dynamiques, le groupe de travail créé autour de l'OEB a décliné une quarantaine d'enjeux répartis entre les cinq catégories de paysage retenus en région Bretagne :

Paysage agricole

Paysage naturel et exploitation de ses ressources

Paysage littoral et maritime

Paysage urbanisé

Paysage patrimonial reconnu

Il en résulte un nombre important d'indicateurs, à la mesure de ce que représente le paysage dans l'esprit de ses utilisateurs : résidents, gens de passage, exploitants, enfants, amoureux de la nature, personnes âgées, marins... Le paysage est à l'image de la société, pluriel et un peu compliqué. Il nécessite des confrontations croisées, des explications, de l'écoute, des concertations, des arbitrages et beaucoup de terrain. C'est pourquoi la définition de ses indicateurs représente un travail d'étude long et collectif afin de laisser s'exprimer le plus de tendances possibles. Certaines parfaitement objectives, comme l'évolution urbaine observable sur des cartes de différentes époques ou l'amenuisement des haies bocagères lié à l'agrandissement des parcelles ou l'évolution portuaire en fonction de la taille et de l'usage des bateaux. Et d'autres qui combinent grandes et petites histoires et profond ressenti. Difficile d'exprimer le bien-être lié à la présence de forêt ancestrale, animée d'une riche biodiversité, sans faire appel aux spécialistes forestiers, chercheurs, botanistes, écologues, exploitants, chasseurs... En fonction de l'âge de chacun, le paysage mémoriel est changeant. Certains se souviennent encore de l'aspect qu'il avait avant la mise en œuvre du remembrement et de l'industrialisation de l'agriculture, avant la création des voies express et l'élargissement de routes existantes, avant la dynamique urbaine des lotissements et des zones d'activités. Pour les plus jeunes d'entre nous, cette connaissance appartient au passé.

Au regard de l'important travail mené par l'OEB, il apparaît que la variété des Unités de Paysage répertoriées en constituant les Atlas de Paysage de la région, pourra alimenter la réflexion sur les indicateurs sans toutefois être reprise directement. En effet, les Unités et les Indicateurs de Paysage n'ont pas les mêmes objectifs.

D'après Wikipedia qui s'appuie sur les écrits d'Y. Luginbühl, de l'IAURIF, de l'ENSAP de Bordeaux et de G. Rougerie, une unité de paysage est une portion d'espace homogène et cohérente tant sur les plans physiologiques, biophysiques et socioéconomiques. Ses différents constituants, ambiances, dynamiques et modes de perception permettent de la caractériser. Une unité paysagère possède des caractéristiques propres, une organisation spatiale et des évolutions spécifiques. L'analyse de plusieurs unités permet :

- Une approche sensible réalisée sur le terrain,
- Une approche thématique qui permet la mise en relations d'éléments homogènes du paysage environnant,
- Une approche dynamique dont le but est de préciser et d'appréhender les tendances d'évolution du paysage.

Tout indicateur de paysage doit être mesurable.

En Suisse, on a tenté d'évaluer : la perception de la beauté du paysage, concernant la vue à 70% et les autres sens à 30%, à l'aide d'un sondage représentatif auprès de 2814 personnes comportant 4 questions simples notées de 1 à 5.

A SUIVRE...